

REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTERE DE LA DEFENSE NATIONALE  
2° REGION MILITAIRE  
LE DEFUNT ELMOUDJAHID BOUDJENANE AHMED

MISE EN DEMEURE N°02

La Société « SARL Charikat Abdallah et Mohamed Lil Binaa », dont le siège social sis à : Lotissement 05 juillet n°19 Local n°01wilaya de Saida, titulaire du Contrat n°081/2024 du 20 Décembre 2024, portant sur « Travaux de Reprise du mur de clôture (3<sup>ème</sup> Tranche) au niveau d'Oran », suivant le visa du CRM n°573/2024 du 19 Décembre 2024, est mise en demeure pour la deuxième fois dans un délai de (08) jours ouvrables, à compter de la date de la première parution dans le BOMOP ou dans les quotidiens nationaux pour les motifs suivant :

- Retards dans l'Achèvement des Travaux.

A défaut d'obtempérer aux injonctions contenues dans la mise en demeure dans les délais impartis, des mesures coercitives seront prises à l'encontre de l'Entreprise, conformément à la réglementation en vigueur.